



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°6/2026

En séance du 11 mars 2026 à 16h00, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. MARAIS DE CHAMPEX

<b>Protection du marais de Champex</b>	Au vu de la fréquentation de cette zone, de son exploitation touristique et de l'adaptation des limites de la zone à bâtir, une adaptation de la décision cantonale de protection est nécessaire. Le Conseil accepte les détails de ces modifications.
--	--

### 2. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ (Président : Raphaël Moulin)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
<b>Nouvelle(s) construction(s) Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gabioud Maude et Fabien pour la construction d'une habitation familiale à Reppaz</li><li>▪ Lucien-Brun Pierre pour la réfection de la toiture à La Fouly</li><li>▪ Sarrasin Robin pour le changement de couleur des façades à Somlaproz</li><li>▪ AXA pour la pose d'une enseigne lumineuse à Orsières</li></ul>
<b>Demande(s) de préavis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Laborderie Hôtel Belvédère pour la surélévation, l'agrandissement et la rénovation thermique d'un hôtel à Champex-Lac</li><li>▪ Formaz David pour la construction d'hébergements touristiques organisés à Branche d'en Bas</li></ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Hôtel Splendide pour les travaux de sécurisation d'urgence à Champex-Lac</li><li>▪ Immeuble La Rosette pour la réfection du mur de l'immeuble à Orsières</li></ul>
<b>Dossier(s) traité(s) par l'Etat du Valais</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rossoz Pascal pour la rénovation de la toiture et la pose de panneaux solaires à Reppaz</li><li>▪ Commune d'Orsières pour l'aménagement de 14 places de parc à Orsières</li><li>▪ TMR SA pour l'assainissement des mâts fichés sur la ligne Martigny-Orsières</li></ul>
<b>Permis d'habiter</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ De Chambrier Cyrille pour la rénovation du bâtiment et l'agrandissement du balcon à Chamoille</li></ul>

### 3. DIVERS

<b>Véhicules</b>	Le Conseil valide l'achat des véhicules suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ remorque 2 essieux avec grillage pour Fr. 9'715.-</li><li>▪ élévateur électrique pour Fr. 24'770.-</li></ul>
<b>Chemin piéton du tour du lac</b>	Le Conseil adjuge les travaux de génie-civil à Petriccioli SA pour Fr. 165'699.90 HT.



<b>Assainissement de la Route du Stade</b>	Le Conseil adjuge les travaux suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ génie-civil : Manenti Farquet SA pour Fr. 453'922.95 HT</li><li>▪ bitume : Sabéco SA pour Fr. 74'769.75 HT</li></ul>
<b>Caserne des pompiers</b>	Le Conseil adjuge les travaux d'agencement de la cuisine à Urbain Gaillard Sàrl pour Fr. 39'500.- HT.
<b>Carte de danger - Signal Est - Champex-Lac</b>	Le Conseil attribue le mandat de mise à l'enquête de la carte de danger au bureau CSDingénieurs+ pour Fr. 3'556.80 HT.

Dès 18h00, la séance se poursuit avec le Conseil municipal de Liddes pour traiter les points suivants :

#### 4. PAYS DU ST-BERNARD

<b>Comptes 2024-2025</b>	M. Gaëtan Tornay présente et commente les comptes 24-25 du PSB et du PASS.
<b>Retour des concessions FMO et nouvelles concessions</b>	Les Conseils sont informés sur l'avancement du processus et valident plusieurs principes qui feront l'objet d'une communication détaillée en temps utile.

Séance levée à 21h  
Orsières, le 30 avril 2026

L'Administration communale